



Je veux Retirer une Plainte

Par **malochon**, le **16/10/2014 à 10:16**

Bonjourrnj'ai déposé plainte pour vol et bizarrement j'ai retrouvé l'objet .rne je vais retirer ma plainte,que va t'il se passer pour moirnmerci pour vos réponses

Par **ravenhs**, le **16/10/2014 à 20:27**

Bonsoir,rnrnEn France on ne peut pas retirer une plainte. Une fois déposée elle suit son cours et le parquet in fine décide de l'orientation du dossier (renvoi devant le Tribunal, classement sans suite etc).rnrnDans votre cas si vous indiquez aux services de police ou de gendarmerie que vous avez retrouvé l'objet, la plainte sera probablement classée sans suite.rnrnNéanmoins votre question est étrange "bizarrement j'ai retrouvé l'objet" et "que va t il se passer pour moi?". Si vous avez fait une fausse déclaration de vol et que le parquet s'en aperçoit, ça peut chauffer.rnrnBien cordialement.

Par **alterego**, le **16/10/2014 à 20:45**

Bonjour,rnrnAdressez un courrier Recommandé AR au Procureur de la République précisant que vous vous désistez de votre plainte du (date et références de cette dernière) parce que vous avez l'objet.rnrnDemandez-lui de bien vouloir vous excuser de cette méprise, remerciez-le, et terminez par une formule de politesse.rnrnRassurez-vous, il ne se passera rien, il a d'autres chats plus dangereux à fouetter.rnrnCordialement

Par **Lag0**, le **17/10/2014** à **07:52**

[citation]Rassurez-vous, il ne se passera rien, il a d'autres chats plus dangereux à fouetter.
[/citation]rnTout dépend de "l'objet" en question, pour l'instant on ne sait pas sur quoi portait la plainte. S'il s'agit d'une plainte pour vol d'un diamant de 3M€ en vu d'une fraude aux assurances, il peut tout de même se passer des choses [smile3]